

4104

Copie

*Lettre N° 13.02/7485
du 29/11/1984*

*du MINEPRISEC
au PRESIREP*

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Direction Générale des Etudes
et Recherches Pédagogiques

ATLAS SCOLAIRE DU RWANDA

PARTIE II

Avril 1984

DPES
CAGI

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Direction Générale des Etudes
et Recherches Pédagogiques

ATLAS SCOLAIRE
DU RWANDA

PARTIE II

Avril 1984

INTRODUCTION

L'Atlas Scolaire du Rwanda se présente, pour des raisons purement techniques, sous forme de 2 documents distincts .

Le premier document est l'Atlas proprement dit qui reprend les cartes scolaires des communes et des préfectures toutes réduites à la dimension A3 (42cmx29cm).

Le second document reprend les explications et commentaires nécessaires à la compréhension des cartes de l'atlas.

La présente étude est une retombée des séminaires nationaux en planification de l'enseignement organisés par la direction de la planification du MINEPRISEC. Ceux-ci ont pu se faire grâce au soutien de l'UNESCO et du PNUD.

Ces 10 séminaires d'une durée d'une semaine chacun, se sont déroulés aux chef-lieux des préfectures entre les mois de septembre 1983 et avril 1984.

Ils visaient à donner aux inspecteurs et à un maître de zone par secteur une formation adéquate en analyse des statistiques scolaires et dans l'élaboration de la carte scolaire de leurs communes.

Ce sont joints à ces travaux les inspecteurs nationaux; un total de 340 personnes ont ainsi été formés au cours de ces séances.

I. SITUATION ACTUELLE DE L'ENSEIGNEMENT AU RWANDA.

L'enseignement primaire comprend 3 cycles englobant 8 années d'études; la double vacation est appliquée dans le 1^{er} cycle (1^{er} à 3^{ème} primaire).

Cet enseignement concerne 747.142 enfants regroupés dans 13.590 salles de classe et 1.536 écoles dont 65% sont à structure complète.

La taille moyenne d'une école est de 489 élèves, comprend 11,6 classes et 8,6 maîtres soit une structure moyenne du type 222.211.11.

Le taux de scolarisation brut est de 67,4% et le taux d'inscription des enfants de 7 ans (âge légal d'entrée dans le 1^{er} cycle) de 76,2%.

Le taux d'encadrement est élevé (55 élèves par maître) à cause de la double vacation dans le premier cycle. Il est de 42 élèves par classe en moyenne.

Le taux de qualification des maîtres est de 57%.

Toutes ces valeurs sont assorties de disparités régionales fort bien analysées dans d'autres documents (1)

Signalons également pour la compréhension du reste du travail que le pays est divisé en 10 préfectures et 143 communes. Les inspecteurs de secteur ont en charge les écoles primaires de 1 ou 2 communes selon l'importance de celles-ci.

(1) Mineprisec- Carte scolaire de l'enseignement primaire - année scolaire 1982-1983

II. ROLE DE LA CARTE SCOLAIRE.

La carte scolaire est une méthode de planification de l'enseignement visant à rationaliser le système en place et donc

- Rechercher une implantation adéquate des centres scolaires
- Eliminer les disparités régionales afin d'assurer l'égalité des chances de chaque enfant devant l'éducation.
- Prévoir les besoins futurs de scolarisation, les besoins en salles de classe et en enseignants
- Proposer une utilisation maximale des locaux.

La carte scolaire aide à démocratiser l'enseignement. Elle doit offrir à tous une égalité de chances. Cet objectif se traduit par une répartition équitable des infrastructures scolaires.

1. Choisir l'emplacement des centres adéquats.

L'implantation d'un centre scolaire doit fournir à tous les jeunes scolarisables d'égales conditions géographiques d'accéder à l'enseignement.

Il est pourtant évident qu'une école sera de préférence placée là où se trouve concentré la population et éviter aussi aux enfants de parcourir inutilement une longue distance.

L'école ne doit pas constituer un îlot isolé dans la bananeraie. Pour la rendre plus attirante, il faut l'intégrer à d'autres pôles de développement : marché, dispensaire,....

La scolarité au primaire étant obligatoire, les conditions d'accès d'une école seront soigneusement étudiées. On évitera qu'une partie du secteur ne revendique une autre école alors qu'une seule bien implantée aurait suffi. Enfin, il ne faut pas oublier que

disposer des 4 ha requis pour l'installation d'un centre scolaire est parfois difficile.

2. Rationaliser la distribution du réseau scolaire.

La distribution du réseau scolaire joue une importance capitale dans la scolarisation d'un pays. Si ce réseau est peu dense, la scolarisation sera faible et les abandons nombreux. Par contre, une bonne couverture entraîne une bonne scolarisation mais des frais importants, voire une utilisation non optimale des moyens. De toute façon les établissements ne doivent pas être groupés au même endroit comme dans la commune GIKORO où la plupart se trouve dans la partie sud. Des cas similaires ont été enregistrés dans divers coins du pays. Avec le stock actuel de centres scolaires, le rayon de recrutement moyen approche 2 km avec des différences notoires allant de 2,8 km en préfecture de KIBUNGO à 1,6 km en préfecture de KIBUYE. Le degré de desserte incite plutôt à consolider les écoles existantes qu'à en construire de nouvelles.

Très peu de régions restent actuellement à servir. Dans la plupart des arrondissements, le nombre des secteurs administratifs coïncide avec celui des écoles sans que pour autant tous les secteurs soient pourvus. Comment alors utiliser rationnellement ce stock sans constructions nouvelles ? Doit-on envisager le déplacement progressif de certains centres non viables car les ouvertures alourdissent le budget de fonctionnement du ministère ?

Pour ce même motif, l'ouverture est conditionnée par la taille minimale d'une classe en dessous de laquelle son fonctionnement devient une gabegie.

Actuellement cette norme équivaut à 30 élèves. Néanmoins certaines exceptions sont tolérées pour des groupes sociaux isolés notamment dans les îles MAZANE et SHALITA à KIGALI ou BUGARURA à

GISENYI.

Ce cas se retrouve dans les régions d'immigration encore lâche où l'habitat ne justifie pas encore un centre scolaire. Si celui-ci fait partie d'un complexe d'infrastructures d'accueil comme dans les villages de Kigali-sud, il est conseillé de procéder au recrutement biannuel pour équilibrer sa rentabilité et son implantation socio-politique.

La taille normalisée entraîne aussi la construction de classes standardisées. Certaines personnes ne perçoivent pas son importance. Le nombre d'élèves fixé pour une classe ne peut pas entrer dans n'importe quelle salle. On pourrait citer beaucoup de cas où 30 enfants trouvent difficilement à se loger.

Les normes permettent d'utiliser rationnellement les locaux et les maîtres. Ainsi dans une école de 3 classes avec 50 élèves chacune, avec 30 seulement qui peuvent entrer, il faut 5 classes et 5 enseignants, soit 2 salles et 2 maîtres en plus.

En outre, pour rationaliser le réseau scolaire, le ministère s'est préoccupé depuis 1976 de regrouper en centrales viables de petites écoles disséminées sur le territoire national.

Actuellement ce regroupement a été ralenti en particulier parce que l'effort de construction n'a pas suivi. En fait, pour un regroupement efficace, il est conseillé de tenir compte de:

- la distance journalière à parcourir par les enfants
- des facteurs socio-géographiques : grands axes de circulation, rivières, marais qui rendraient pénible l'accès au nouvel établissement,
- des possibilités réelles d'accueil, de l'état des structures existantes,
- des perspectives de développement et des prévisions

de constructions.

Depuis 1976, l'arrondissement de KIGALI est déficitaire en locaux scolaires, BUTARE et RUHENGURI également, GISENYI en a manqué 21 en 1981/82. Cette même année seuls GITARAMA et KIBUYE ont sauvé la situation.

Mais cette carence ne doit pas inciter à maintenir l'éparpillement des classes d'un même centre.

3. Tendre au complément des structures.

Un degré de desserte élevé ne traduit pas partout la même réalité. La différence est énorme entre KIVUYE à BYUMBA et RUHONDO à RUHENGURI même si les deux disposent de 7 centres scolaires chacun. Le premier n'en a que deux complets, le second en a 7.

Avant de songer à de nouvelles ouvertures, il faut compléter et consolider celles qui existent, au besoin déplacer les écoles mal situées.

Dans la mesure du possible, les centres scolaires doivent disposer de tous les niveaux d'enseignement. Ceux à maître unique doivent disparaître sauf dans les régions où les conditions socio-économiques l'exigent, ceci afin d'éviter un éparpillement de l'effort de la population dans les travaux communautaires, des investissements élevés et un enseignement de mauvaise qualité. Pour la préfecture de Kigali, ce sont paradoxalement les communes de scolarisation ancienne qui gardent les centres à maître unique : RUSHASHI, MUSASA, ...

Ces structures imposent des transferts incessants d'élèves.

Dans BUTARE, MUGANZA ne possède que 4 écoles complètes sur 8. L'ampleur du mouvement d'élèves y est excessive. Un centre qui n'a

aucune chance de se développer doit être fermé ou déplacé progressivement.

III. LIMITES DU TRAVAIL.

Rappelons que l'Atlas Scolaire du Rwanda a été réalisé avec les inspecteurs des secteurs au cours des séminaires de formation. Le temps fort court consacré à chaque groupe ne nous a pas permis d'aborder tous les problèmes qu'englobent la notion de carte scolaire et notre analyse s'est limitée à l'inventaire des implantations actuelles -sans en considérer la qualité- et aux propositions quant aux nouvelles implantations d'ici 1986. Parallèlement, comme outil de travail, nous avons estimé les effectifs des élèves et les besoins en maîtres pour chacune des années du plan quinquennal

IV. HYPOTHESES DE TRAVAIL.

Dans notre analyse prospective des effectifs scolarisés et des besoins en maîtres, nous avons au passage intégré 2 hypothèses qui visent à atténuer les disparités régionales.

Afin d'uniformiser dans la mesure du possible les chances d'accès à l'enseignement primaire, le taux d'inscription des enfants de 7 ans sera à l'horizon 2000 et pour chaque commune de 84%.

Il varie actuellement d'une préfecture à l'autre de 58% et 87%. Cette normalisation amènera parfois un tassement de la scolarisation dans certaines communes; dans d'autres au contraire c'est un effort de construction qui sera demandé.

Le taux d'encadrement (nombre d'élèves par maître) varie actuellement entre 58 pour la préfecture de Kigali à 51 en préfecture de Cyangugu et Kibuye. C'est une disparité non négligeable qu'il est aisé d'atténuer avec la programmation des besoins en enseignants.

Il faut cependant tenir compte des spécificités locales (montagnes, îles....) qui peuvent justifier un réseau scolaire plus dense et un taux d'encadrement plus faible.

Dans l'estimation des effectifs qui seront scolarisés dans les prochaines années intervient comme base de calcul les taux d'abandon et de redoublement. La meilleure estimation de ces taux est obtenue en prenant la moyenne des taux d'abandon et de redoublement de 3 années précédentes. C'est ce qui a été fait pour chaque commune du pays.

Depuis plusieurs années, le Mineprisec travaille à un regroupement des centres scolaires notamment pour la suppression des

centres à maître unique; ainsi entre 1972 et 1982, alors que le nombre de classes a quasiment doublé, le nombre d'écoles est passé de 2013 à 1556. C'est une approche qui apparaît sage lorsque l'on connaît les multiples inconvénients des écoles à maître unique: peu de motivation voire laxisme de l'enseignant trop rarement inspecté, aucune émulation entre élèves, taux d'abandon important, coût de fonctionnement élevé.

Pour certaines zones isolées (îles, montagnes), l'école à maître unique est la seule possibilité de scolarisation et devra donc être maintenue.

V. METHODOLOGIE.

La préparation de la carte scolaire des communes du Rwanda ne peut se faire à l'échelon centralisé. La décentralisation est nécessaire afin de tenir compte des éléments démographiques, géographiques, et sociaux qui ne peuvent être identifiés qu'au niveau local. D'où la nécessité d'une collaboration entre la direction de la planification de Kigali et les inspecteurs de secteur. D'autre part ces derniers ne disposaient pas des informations globales et de la formation indispensable à l'élaboration d'une carte scolaire. Aussi a-t-il été nécessaire de dispenser d'abord un programme de formation afin de structurer les connaissances des inspecteurs. C'est ce qui a été fait; nous exposons ci-dessous le chemin suivi au cours des séminaires afin d'amener les participants à la bonne exécution de la carte scolaire de leur commune.

1. Détermination des taux d'abandon et de redoublement

à appliquer.

Le Rwanda vit actuellement une réforme scolaire qui a intégrée au départ la promotion automatique dans le primaire. Depuis 3 années cette idée est abandonnée et le Mineprisec est revenu au système avec redoublement. Ce sont donc les taux de redoublement et d'abandon moyens des 3 dernières années qui représentent la meilleure estimation de l'écoulement du flux d'élèves pour les années à venir. Ces taux ont été calculé pour chacune des communes du pays.

2. Détermination du nombre de nouveaux admis en première

primaire au cours du IIIe plan quinquennal:

Rappelons que le IIIe plan demande la scolarisation de 84% des enfants de 7ans à la rentrée 1986/87.

Le nombre d'enfants de 7 ans est donné pour chaque commune en septembre 1986 par le document "Population scolarisable des communes durant le IIIe plan".(1)

Avec ces 2 données, il est aisé de calculer le nombre d'enfants de 7 ans à scolariser à la rentrée 1986.

Par interpolation linéaire entre cette dernière valeur et le nombre de nouveaux inscrits enregistré à la rentrée 1983, nous obtenons le nombre de nouveaux inscrits pour les années scolaires intermédiaires de 1984 et 1985.

3.Utilisation du diagramme de flux

Avec les valeurs des points 1 et 2 et les effectifs des différents niveaux enregistrés dans chaque commune à la rentrée 1983, nous disposons de toutes les valeurs nécessaires à l'élaboration du diagramme de flux d'élèves pour le IIIe plan quinquennal.

4.Calcul des besoins en enseignants (ou salles de classes)

En vue de réduire les disparités régionales, nous utilisons le même taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant) dans toutes les communes du pays; ce sont les taux enregistrés en 1982/83 qui ont été utilisés (Annexe I).

(1) MINEPRISEC Population scolarisable des communes durant le IIIe plan -septembre 1983.

Certaines régions du pays sont cependant d'un accès plus difficile, notamment la crête Zaire-Nil avec ses montagnes abruptes et ses rivières dangereuses qui isolent des régions entières.

Il est normal que pour ces régions, des normes d'encadrement plus faibles sont utilisées. Mais dans quelle proportion ? Quel coefficient rectificatif utiliser. En fait, il est possible de classer les 143 communes du pays en 3 catégories selon les difficultés d'accès (Annexe II). Parallèlement a été calculé pour ces 3 catégories le taux d'encadrement moyen actuel. Le rapport entre les taux d'encadrement catégoriel et le taux d'encadrement moyen du pays permet de dégager un coefficient qui, tout autres facteurs confondus, est la meilleure estimation possible des besoins supplémentaires en enseignants pour les régions à accès difficile (Annexe II)

Autre phénomène perturbant dont il faut tenir compte pour une carte scolaire au niveau communal, le problème d'immigration entre communes.

En fait 4 courants migratoires ont pu être identifiés au Rwanda.

a) Vers les centres urbains

Trois centres urbains connaissent un taux d'immigration important ce sont Kigali-Nyarugenge, Butare-Ngoma et Gisenyi-Rubavu respectivement avec une croissance totale de la population de 8,5%, 6,5% et 6,5%.

Les données statistiques à notre disposition ne permettent pas de détailler la structure de la population migrante bien qu'il apparaisse à l'évidence que la population migrante est jeune et

entraîne avec elle des enfants en âge d'être scolarisés.

En première approximation, l'accroissement annuel, suite à l'immigration, des enfants qui auront 7 ans est estimé être celui de la population totale immigrant soit respectivement les valeurs de 4,5%, 2,5% et 2,5% .

A ces valeurs, il y a évidemment lieu d'ajouter la croissance naturelle de la population en place.

b) Vers la région de Bugesera.

La zone de Bugesera comprend les communes de Ngenda, Kanzenze et Gashora. L'accroissement total de la population est respectivement de 11% , 11% et 14% entre 1978 et 1981.(1)

Le phénomène d'immigration semblait en 1981 ralenti fortement sinon stoppé. Ici également, et faute de renseignements plus précis, l'accroissement annuel dû à l'immigration des enfants qui auront 7 ans est estimé être celle de la population totale soit respectivement 7% , 7% et 11% pour les trois communes précitées.

c) Vers les autres paysannats.

De façon ponctuelle, l'une au l'autre commune voit s'installer un paysannat constitué souvent de familles jeunes (Mugina, Ngarana). Cas par cas il faut analyser le besoin de création d'un centre nouveau.

d) Les réfugiés.

La commune de Muvumba en préfecture de Byumba a intégré une quantité importante des réfugiés du Burundi devant fournir en

(1) D.C.A.M.-I.A.M.S.E.A. Etude socio-économique de la région de Bugesera 1981.

1986 environ 220 enfants de 7 ans à scolariser .

La commune de Rusumo de son côté a intégré environ 8.000 réfugiés devant fournir en 1986 environ 220 enfants de 7 ans à admettre en première primaire. Restent enfin les 30000 réfugiés ougandais actuellement regroupés dans le domaine de chasse du Mutara et dont la situation est du ressort du H.C.R.

L'immigration interne vers le Bugesera et les centres urbains suppose une émigration qui est finalement fort diffuse, imperceptible au niveau des communes et ne sera pas intégré dans nos calculs.

5. Mise à jour de la carte scolaire des communes.

A chaque inspecteur de secteur, il a été demandé de mettre à jour la carte de sa commune en situant

- les écoles primaires actuellement en fonctionnement
- les écoles primaires en déplacement; certaines écoles mal situées sont actuellement en voie de réinstallation vers un endroit plus propice. Ce déplacement se fait progressivement au rythme d'une classe chaque année.

- les écoles privées non reconnues, certaines congrégations religieuses disposent d'écoles qui ne sont pas reconnues par le gouvernement. Il est cependant fort utile de connaître leur placement pour éviter une concurrence coûteuse et un double emploi.

D'autres renseignements ont été enregistrés sur les cartes scolaires tels

6. Proposition pour le 11^e plan quinquennal.

L'élaboration d'une carte scolaire prospective dépend de plusieurs facteurs dont: les effectifs qui seront scolarisés, les normes d'encadrement, le nombre de classes supplémentaires à prévoir, l'état des locaux, la position actuelle des écoles, les obstacles géographiques aux déplacements des enfants ... Mais doivent également rentrer en ligne de compte, les moyens financiers à consentir et la politique du gouvernement et du ministère en matière d'éducation. En fait il n'existe pas de loi mathématique qui puisse justifier l'installation d'une nouvelle école ou son déplacement. Il y a lieu de rassembler toutes les compétences, intégrer tous les renseignements disponibles et décider ce qui sera maintenu, déplacé, supprimé ou renforcé. Les compétences à rassembler sont celles des planificateurs du Mineprised qui apportent leurs connaissances générales en planification et des contraintes existant au niveau national. Ce sont aussi les inspecteurs de secteurs qui, formés au cours des séminaires, ont pu intégrer à leur connaissance du terrain, les notions méthodologiques nouvellement acquises. L'ensemble a donné lieu à des discussions, propositions, contre-propositions et finalement un remodelage de la carte scolaire quand la chose est nécessaire ou simplement possible. C'est le résultat final qui est

présenté dans le document "Atlas scolaire du Rwanda" (Partie II) accompagné de justifications quand aux modifications apportées (Partie I).

VI. Problèmes particuliers rencontrés lors de

l'élaboration de la carte scolaire.

Au cours des nombreuses discussions que nous avons eu lors des séminaires, de multiples problèmes impliquant le service de la carte scolaire ont été soulevés. Ce sont parfois des problèmes forts locaux, mais néanmoins intéressants que nous rapportons ici.

Dans certaines préfectures, telle Gisenyi, cohabitent deux circuits d'écoles primaires appartenant à des confessions religieuses différentes. De nouvelles écoles y ont parfois été installées non pour répondre aux besoins de la population mais afin de se placer en concurrence avec l'autre confession religieuse. Le Ministère est très souvent pris de court puisque ces écoles sont construites et promises à la population avant même que le Ministère en soit averti. Dans le même ordre d'idées, il y a les écoles mal implantées mais que telle ou telle confession religieuse s'obstine à maintenir afin de ne pas céder à la concurrence.

La solution serait dans la recherche d'un modus-vivendi à établir avec les autorités nationales des différentes confessions religieuses et l'engagement de respecter la législation existante en matière d'implantation des écoles. Il ne devrait pas être particulièrement difficile de faire comprendre aux différentes congrégations religieuses que se concurrencer en matière d'enseignement va à l'encontre de l'efficacité de leur action pastorale.

Le problème des écoles à maîtres uniques soulève aussi quelques questions. On connaît les inconvénients de ces centres où

le maître isolé est rarement inspecté, a souvent une conception courte de sa fonction, où les élèves ne connaissent pas une émulation du contact avec des classes supérieures, où les fournitures pédagogiques sont rares, les abandons après la 2e primaire particulièrement nombreux.

Le Mineprisec poursuit depuis plusieurs années une politique de nationalisation afin de faire disparaître ce type d'école et ainsi renforcer les centres existants.

Cependant les écoles à maître unique persistent et doivent persister dans le cas des populations isolées (îles du lac Kivu, zones montagneuses, paysannats isolés...). Le problème du devenir des enfants après le 2e primaire reste cependant entier pour ces cas sociaux. Une solution élégante consiste dans le recrutement biennal.

Expliquons-nous: au lieu de recruter chaque année des enfants de 7 ans pour entrer en 1e primaire, il s'agit de recruter tous les 2 ans les enfants qui ont entre 6,5 et 8,5 ans. Ainsi avec des effectifs de départ double, se trouve justifié l'affectation des maîtres nécessaires pour assurer dans cette même école le premier cycle complet voire le 2e et peut-être le 3e cycle.

Le seul inconvénient est le problème des redoublants qui trouve sa solution dans l'utilisation de la promotion automatique et une pédagogie spéciale de rattrapage.

- La cueillette du thé est un travail de patience qui demande une main-d'œuvre féminine ou jeune. Cette activité rentre directement en concurrence avec l'enseignement primaire. Ainsi n'est-il pas rare de voir s'étioiler les classes du 2e et surtout du 3e cycle là où existent des parcelles de thé industriel.

La solution à ce problème a été trouvée spontanément par certains inspecteurs qui ont obtenu des responsables des plantations de s'engager que les enfants pouvant présenter leur certificat de fin d'études primaires.

- L'affectation d'un enseignant dans une classe ne se fait que si l'école justifie pour l'année suivante d'un effectif suffisant pour cette classe.

La demande d'enseignants pour chaque école est faite chaque année par l'inspecteur de secteur à partir des inscriptions d'élèves enregistrées en fin d'année précédente. En cours d'année scolaire, il n'est pas exceptionnel de trouver dans une classe 1/2 voire le 1/3 des effectifs annoncés. Il y a là de toute évidence un "astuce" des responsables à laquelle les inspecteurs nationaux doivent être attentifs pour éviter qu'elle ne perdure.

- Au point de vue méthodologique, les cartes scolaires sont faites commune par commune. Il faut cependant être attentif au fait que la population envoie ses enfants vers l'école la plus accessible, en dehors de tout critère administratif.

- Compte tenu du peu de moyens financiers dont dispose les communes, elles utilisent au mieux les différents locaux disponibles. Ainsi n'est-il pas rare qu'une école officiellement située à tel endroit soit en fait dispersée entre 2 ou 3 places différentes appelées annexes (bureau communal devenu libre, école officiellement fermée...).

Ce sont des licences qu'il faut accepter à court terme dans le cadre d'une politique de décentralisation des initiatives. Elles permettent aux inspecteurs de secteur d'utiliser au mieux les moyens localement disponibles.

- Incapable d'assurer les travaux pratiques prévus en 7e et 8e primaire, il arrive qu'une école dépourvue d'ateliers supprime son 3e cycle. Les élèves sont contraints de se déplacer chaque jour vers le centre complet le plus proche alors que l'inspecteur pourrait

fort bien arranger un programme tel qu'un jour ou deux par semaine, les élèves aillent emprunter cet atelier sans ainsi devoir s'y déplacer chaque jour.

- Bien qu'au Rwanda, l'habitat soit dispersé, se pose cependant le problème de saturation pour certaines écoles primaires soit que l'extension ne soit plus possible par manque de terrain, soit que le centre atteigne un effectif trop important. Dans le premier cas, qui se produit en centre urbain, il faut détourner les élèves vers les centres les plus proches ou créer un autre centre chargé de dégager le premier. A titre préventif, il faut éviter les constructions en cour fermée qui limitent les possibilités d'extension.

- Pour ce qui est du problème de la taille maximale d'une école, il est difficile de donner un chiffre à partir duquel se posent des problèmes d'organisation ou de discipline. Un millier d'élèves apparaît comme une valeur qu'il ne faudrait pas dépasser. On se trouverait ainsi avec une école de structure maximale 543.332.22 et 18 postes budgétaires. Signalons que la moyenne nationale actuelle est de 490 élèves/écoles pour 9 postes budgétaires et la structure 222.211.11. En maintenant le même nombre d'écoles en fonctionnement, l'effectif moyen pour 1986/87 sera de 575 élèves avec la structure 322.221.11 et 10,5 postes budgétaires en moyenne.

VII. Résultats obtenus.

Le travail effectué a abouti à l'élaboration des cartes scolaires pour chaque commune du pays. Ces cartes sont rassemblées dans le document "ATLAS SCOLAIRE DU RWANDA" Partie I. Nous donnons ci-dessous le commentaire sur chacune des cartes élaborées. Ces commentaires, de même que les cartes sont classées par préfecture et à l'intérieur de chaque préfecture, les communes sont placées par ordre alphabétique. Il y a lieu également de consulter le document "Carte scolaire de l'enseignement primaire "1983/84" qui vient utilement compléter les présents documents et duquel nous avons retiré les tableaux récapitulatifs des différentes préfectures.

PREFECTURE DE BUTARE

GISHAMU

Pas de commentaire.

HUYE

Pas de commentaire.

KIBAYI

Pas de commentaire.

KIGEMBE

Pas de commentaire.

MARARA

Les bâtiments du centre de Ntobwe (003) sont en mauvais état et à remplacer. Plutôt que d'investir dans un centre à maître unique, il paraît préférable de le supprimer; les élèves seront intégrés dans le centre de Kabusanza (007) tout proche.

MBAZI

Transfert de l'école de Mbazzi (008) en cours, afin de la rendre plus accessible.

MUGANZA

A longue échéance il faut envisager la création de nouveaux centres afin d'augmenter la scolarisation de certains secteurs notamment sous-scolarisés tels

- Butare, secteur Remera
- Zimba, secteur Muganza
- Hamba, secteur Nyabitane.

MUGUSA

A longue échéance, création éventuelle d'une école en secteur Jurwe.

MUYAGA

Pas de commentaire.

MUYIRA

Il serait intéressant de créer un nouveau centre dans le secteur Matara qui scolarisera la population du paysannat récemment installé. Cette école serait à mi-distance entre le centre de Nyagasozzi (002) et Mututu (005). Le centre de Rutete(006) qui est censé servir le secteur Matara est en fait excentrique et drague davantage les enfants de Ntyazo. D'autre part, il ne peut plus être déplacé car il possède 35 classes.

NDORA

L'école de Muzenga (006) a été fermée car trop proche de Ndora (004) et Muyira (003), NKinda (008) subissait la concurrence de Nyarunyinya (007).

L'école de Nyarunyinya (007) est située à la limite du secteur; son déplacement doit s'effectuer incessamment vers Mukande où 4 classes sont envoyés d'achèvement.

NGOMA

La commune urbaine de Ngoma a un projet de construction d'un centre scolaire à cycle complet au village pilote de Rango. Une fois ce centre installé, il y a proposition de supprimer le centre de Tumba (008) et de répartir ses effectifs entre Cyarwa (009) et Rango. Ce projet a été retenu par la ville de Wevelgem (Belgique) avec laquelle Butane est jumelée; les constructions devraient commencer rapidement.

NIYAZO

Le centre de Ruyenzi (010) à maître unique est appelé à un bon

développement car y est envisagé la construction en dur d'un cycle complet. Le centre décharge celui de Kagunga (008) qui est surpeuplé et ne peut s'étendre faute de terrain.

NYABISINDU

L'école de Kavumu (007) devrait être déplacée afin d'occuper une position centrale par rapport à la population à desservir.

Il en est de même pour le centre de Mushinarungu (008).

Notons la présence d'une école primaire adventiste non reconnue dans le secteur Nyarusange.

NYAKIZU

La commune de Nyakizu bien que de basse altitude peut être assimilée à une région montagnouse par l'importance des collines. Aussi faudrait-il envisager la création d'une école dans le secteur de Bunge trop éloigné des centres scolaires.

NYARUHENGARI

Pas de commentaire.

RUHASHYA

Par manque de classes, l'école de Kiruhura (001) emprunte des locaux à l'école de Mwasu (004) officiellement fermée.

RUNYINYA

Pas de commentaire.

RUSATIRA.

La proposition de l'inspecteur de secteur, de créer un nouveau centre dans le secteur administratif de Kinazi n'a pas été retenue, les élèves pouvant être acheminé vers le centre de Ruyenzi en commune Ntyazo.

SHYANDA

Le centre à maître unique de Tamba (009) sera intégré à celui de Zivu (005) pourvu d'un atelier.

COMMUNES	NOMBRE ECOLES	NOMBRE ECOLES A STRUCTURES COMPLETES	NOMBRE DE SECTEURS ADMINISTRATIFS	NOMBRE ECOLES COMPLETES POUR 10 SECTEURS.
NGOMA	10	8	8	10
HUYE	5	4	8	5
NDORA	6	4	8	5
NYARUHENGERI	7	5	9	6
KIBAYI	7	6	9	7
MUGANZA	8	4	10	4
MUYIRA	9	7	9	8
NTYAZO	10	8	13	6
KIGEMBE	9	7	12	6
NYAKIZU	9	9	14	6
MBAZI	8	4	8	5
SHYANDA	9	7	12	6
GISHAMU	5	5	10	5
RUNYINYA	14	9	12	8
MUGUSA	8	6	14	4
MUYAGA	7	4	9	4

MARABA	9	7	12	6
RUHASHYA	7	7	10	7
NYABISINDU	7	5	11	5
RUSATIRA	7	6	9	7
BUTARE	161	122	207	6

Le rayon de recrutement est de 1,9 Km/école mais de graves

différences se dessinent entre la commune urbaine et Muganza dont 6 secteurs sur 10 n'ont aucune école et 50% de celles qui existent ne sont pas complètes.

PREFECTURE DE BYUMBA

BUYOGA

Pas de commentaire.

BWISTGE

L'ouverture d'une école dans le secteur de Muti devrait être envisagée. elle servirait également le nord de Rutane dépourvu de centre scolaire.

CYUMBA

L'école de Murone (011) a été fermée parcequ'elle se trouve sur le trajet prévu de la route Kigali-Gatuna.

CYUNGO

Pas de commentaire.

GITI

Le centre de Rwamiko (001) est sur le point de se déplacer vers ses nouveaux bâtiments situés à 500 m environ.

GITUZA

L'école de Kintu (008) devrait être réouverte afin de desservir cette région isolée par le marais en saison pluvieuse. Si les

effectifs ne sont pas suffisants, il est préconisé le recrutement biennal.

KIBALI

Pas de commentaire.

KINYAMI

Pas de commentaire.

KIVUYE

A plus longue échéance, il faudrait étudier la réouverture de Buhita (004).

KIYOMBE

Pas de commentaire.

MUHURA

Apparaît ici un exemple caractéristique de la lutte entre les diverses religions.

Quatre écoles d'obédiences différentes sont situées dans un rayon de 5 km. Trois de ces écoles, (002, 007, 011) ne parviennent pas à assurer un cycle complet. Malgré cela une cinquième école est en construction dans la même zone.

MUKARANGE

Notons le déplacement du centre de Gitega (004) vers une zone

possédant un terrain suffisant pour le développement du centre. D'autre part les anciennes classes sont dans un état qui nécessite une reconstruction totale.

MURAMBI

La zone frontière du parc national est de plus en plus peuplée. Il serait intéressant de rouvrir l'école de Nyarubuye (016) qui desservirait également la commune Gituza. L'école de Murambi II (010) serait avantageusement déplacée afin de desservir la zone centrale de Murambi.

MUVUMBA (2 cartes)

Commune immense à faible densité de population, Muvumba possède 5 écoles à cycle complet sur 14. Cette commune aurait intérêt, à activer les cycles ne sont pas complets, à envisager systématiquement les constructions des salles de classes afin d'équiper tous les centres des 3 niveaux de l'enseignement primaire.

NGARAMA (2 cartes)

Création d'une école supplémentaire dans le domaine de chasse afin de scolariser les enfants du paysannat.

Si les centres de Cyabayaga (008) et Musheli (009) venaient à ne pas s'accroître, il faudrait y appliquer le recrutement biennal.

RUTARE

Pas de commentaire.

TUMBA

Pas de commentaire.

COMMUNES	NBRE ECOLES	NBRE D'ECOLES A STRUCTURE COMPLETE	NBRE DE SECTEURS ADMINISTRATIFS	NBRE ECOLES COMPLETES POUR 10 SECTEURS	RAYON MOYEN DE RECRUTEMENT PAR ECOLE (KM)
KIYOMBE	12	6	10	6	1,9
MUKARANGE	7	6	8	8	2,2
CYUMBA	8	3	8	4	1,7
KIVUYE	6	2	10	2	1,8
BWISIGE	7	3	8	4	2,5
KINYAMI	12	7	8	9	1,8
NGARAMA	8	5	8	6	3,6
GITUZA	8	7	8	9	2,6
MUMUMBA	14	5	8	6	3,1
MURAMBI	16	14	14	10	2,4
CYUNGU	8	5	12	4	1,9
KIBALI	12	9	10	9	1,8
GITI	8	6	11	5	2,3
MUHURA	9	4	8	5	2
RUTARE	7	4	11	4	2,4
BUYOGA	13	8	8	10	1,8
TUMBA	6	6	10	6	1,9
RYUMBA	161	100	160	6	2,3

Dyumba connaît un développement de scolarisation inégal.

La couverture générale n'est pas très élevée, mais elle est bonne.

Pourtant la situation est mauvaise à RUTARE, CYUNGU, BWISIGE et

surfont KIVUYE qui ne compte que deux écoles complètes pour 10 secteurs soit 1 centre complet pour 2700 scolarisables en 1933. Les écoles non viables doivent être déplacées

vers un endroit où elles peuvent l'être et les constructions de salles renforcées.

PREFECTURE DE CYANGUGU

BUGARAMA

Les centres de Giti et Mubera (011) ont été supprimés pour effectifs insuffisants .

Le centre de Nyabihanga (009) est en cours de transfert afin de lui donner une position centrale et dédommager la population de la disparition de Mubera (011). Le centre de Musumba (006) de confession catholique voit ces effectifs diminuer d'année en année à cause de la concurrence des centres de Muhehwe (003) et Nzahaha (007) tous deux de confession protestante. En bonne logique, il est souhaitable d'envisager sa suppression ou sa réduction au 1e cycle. Le problème se situe essentiellement dans une entente problématique entre les représentants des confessions religieuses.

CYIMBOGO

Aucun commentaire. ,

GAFUNZO

L'école de Mugeru (006) est à maître unique . Elle pourrait être maintenue à cause de l'isolement de cette zone ou fusionner en un lieu plus adéquat avec (012) BIKUNDA.

GATARE

Présence d'une école adventiste non reconnue en secteur Ruhoro.

GISHOMA

Aucun commentaire.

GISUMA

L'école de Gashirabuoba (011) a été supprimée par manque de terrain.

L'école du secteur Shagasha a été supprimée parceque d'un effectif trop faible.

KAGANO

L'école de Bitare (005) a été supprimée parceque trop proche de l'école de Nyanza (008).

KAMEMBE

Trois écoles ont été supprimées dans cette commune à cause des effectifs insuffisants; ce sont la (007), (008) et (010).

L'école de Murangi (004) est en cours de transfert à la fois parcequ'elle ne peut plus se développer là où elle se trouve (manque de terrain) et également afin de lui donner une position plus centrale.

Notons l'existence d'une école adventiste non reconnue dans le secteur Gihundwe.

KARENGERA (2 cartes)

Les écoles de Rurama (013) Muramba (014) et Rubona (011) sont à maître unique; il faut envisager leur suppression et l'intégration

de leur effectifs respectivement à Mwezi (001), Nyabitimbo (005) et Kanxinya (008).

Le centre de Bigutu (002) devrait être transféré au milieu du secteur Nyamuhunda afin d'éviter la concurrence du centre 017 de Nyakabuye.

KIRAMBO

L'école pentecôtiste de Bisumo devrait être agréée; par son relief accidenté et la présence des rivières dangereuses à franchir (Rusizi et Ntsindu), les écoles de Rwumba (011) et Mututu sont peu accessibles à la population environnante.

NYAKABUYE

L'école de Gahati (008) à maître unique devrait être intégrée dans l'école de Matane (001), ces 2 écoles étant proches l'une de l'autre.

COMMUNES	OMBRE ÉCOLES	OMBRE D'ÉCOLES A STRUCTURE COMPLETE	OMBRE DE SECTEURS ADMINISTRATIFS	OMBRE ÉCOLES COMPLETES POUR 10 SECTEURS	RAYON MOYEN DE RECRU- TEMENT PAR ÉCOLE (KM)
KARENTERA	15	6	12	5	1,8
NYAKABUYE	9	4	10	4	1,7
BUGARAMA	11	7	8	9	2
GISHOMA	10	5	10	5	1,7
CYIMBOGO	11	11	11	10	1,6
KAMEMBE	9	7	9	8	1,4
GAFUNZO	13	6	9	7	1,3
GISUMA	11	6	13	5	1,5

KAGANO	10	3	10	3	1,7
GATARE	16	9	13	7	1,8
KIRAMBO	14	7	10	7	1,8
CYANGUGU	129	71	115	6	1,7

La préfecture manque d'élèves surtout dans le dernier cycle du primaire surtout à cause des abandons. Les autorités locales devraient étudier la façon d'empêcher les enfants en âge scolaire de s'embaucher dans les plantations industrielles.

Avec KIRUYE, CYANGUGU présente un faible taux d'écoles à structure complète. Comme ces centres incomplets sont à maître unique, il faudrait chercher à rationaliser leur implantation tout en laissant d'autres subsister à cause du relief montagneux de cette préfecture.

L'éloignement et le faible peuplement de la lisière de la forêt pourrait inciter à procéder au recrutement biennal si les inscrits étaient peu nombreux.

PREFECTURE DE GIKONGORO

KARAMA

Pas de commentaire.

KARAMBO

Pas de commentaire.

KINYAMAKARA

Le centre de Rugarama (008) a été déplacé vers Kibara et conserve le même numéro de code.

KIVU

Le centre de Mubazi (002) à maître unique depuis plusieurs années devrait être supprimé; ses effectifs seraient intégrés au centre de Muganza (001).

MUSUGU

L'école de Ndiso (003) est à maître unique; ou cette école sera supprimée ou il faudra recruter les enfants du secteur RUSEKE pour avoir un effectif suffisant.

MUDASOMWA

Le centre scolaire de Kagano (009) comprend le 1^{er} cycle, celui de Kibyagina (010), tout proche, les 2^e et 3^e cycles. Il serait

intéressant de regrouper les 2 écoles sur Kabuyagina qui possède un atelier scolaire.

Les deux écoles de Bugarama (011) et Cyunushyika (014) à maître unique devraient assurer un recrutement biennal.

MUKO

Les centres de Mutongeli (014) et Bitandara (015) évoluent fort difficilement par manque du terrain nécessaire à leur extension et par manque d'enfants. Il serait intéressant de les regrouper sur le centre de Twiya (003) pourvu d'un atelier. (Il faut de plus noter la présence du centre de Nyarwungu (003) en commune de Musebeya situé à 1 km de la limite de commune. Un pont sur rivière limitant les 2 communes permettrait aux élèves de sud-ouest de la commune d'accéder à ce centre.

MUSANGE

Le centre protestant de Kirehe (007) connaît une croissance difficile. Il faut y envisager soit le recrutement biennal soit sa suppression pure et simple, les effectifs étant alors repartis entre Mugote (003), Jenda (005) ou mieux à Kirehe (007) en commune de Karambo.

Notons la présence d'une école adventiste non reconnue en secteur de Cyabasana.

MUSEBEYA

Le centre de Kizimyamuliro (006) doit s'intégrer dans Bishiqishigi (005); en effet c'est un petit centre qui n'évolue pas et qui serait avantageusement englobé dans un centre plus important.

L'école de Bakoma (009) ne dispose pas de terrain pour son développement. Il serait également utile d'envisager son fusionnement avec le centre de Nyarwungu (003).

Enfin, le centre de Gihungu (006), placé trop près de (002) serait avantageusement déplacé vers le nord, surtout après suppression de (009).

NSHILI

Pas de commentaire.

NYAMAGABE

Il est proposé de supprimer le centre de Kamegeli (008) qui est à maître unique et d'intégrer les effectifs au centre de Bwama (004).

RUKONDO

Les 2 centres de Kirambi (002) et Mpaza (011) sont à moins de 1 km l'un de l'autre, ce dernier est à maître unique. Il est donc requis de supprimer Mpaza dont la population sera intégrée à Kirambi qui dispose de suffisamment de locaux.

Les 4 centres de Nyamagana (009), Rukamina (010), Mutiwingoma (012) et Kabuga (015) sont à maître unique. Comme ces centres drainent des zones isolées, leur suppression peut difficilement être envisagée. Par contre et afin de permettre aux élèves d'y effectuer les 2 premiers cycles et limiter ainsi le taux d'abandon, il est recommandé fortement d'y faire le recrutement biennal.

RWAMIKO

Le centre de Cyafurwe (009) devrait s'intégrer dans celui de Mata (004) fort proche ou assurer un recrutement biennal.

Le centre de Muhora (007) ne parvient pas à se développer, il subit probablement la concurrence du fort important centre d'enseignement de Kibeho (004) en commune de Mubuga.

Enfin le centre à maître unique de Nyamyumba (010) assurera un recrutement biennal afin d'assurer à ses élèves au moins les 2 premiers cycles. Il n'est pas certain que cette tactique suffise à donner au centre une structure suffisante à cause de la concurrence d'une école placée en commune de Runyinya (Préfecture Butare). La suppression du centre devrait alors être décidée.

COMMUNES	NBRE ECOLES	NBRE D'ECOLES A STRUCTURE COMPLETE	NBRE DE SECTEURS ADMINISTRATIFS	NBRE ECOLES COMPLETES POUR 10 SECTEURS	RAYON MOYEN DE RECRUTEMENT PAR ECOLE (KM)
MUBUGA	10	5	10	5	1,8
RWAMIKO	10	6	10	5	1,8
KARAMBO	9	8	8	10	1,9
MUSANGE	10	7	10	7	1,9
MUKO	13	9	12	8	2,1
MUSEBEYA	10	4	9	4	2
KIVU	10	5	9	6	2,1
NSHILI	11	7	11	6	2,3
KARAMA	8	7	8	9	1,7
KINYAMAKARA	9	6	10	6	1,6
RUKONDO	11	6	8	8	1,8
NYAMAGABE	9	5	9	6	1,9
MUCASOMBA	14	8	13	6	1,9
GIKONGORO	134	83	125	7	1,9

Les communes avoisinant la forêt de Nyungwe (Kivu, Nshili, Mudasmwa, Musebeya, Muko) connaissent un faible taux de scolarisation et leurs écoles sont presque vides d'enfants.

Le relief montagneux, l'éparpillement de la population joint à la pauvreté de cette région qui en fait une zone d'émigration contribuent à ce faible taux de fréquentation scolaire. En outre le rayon moyen de recrutement y est le plus élevé de toute la préfecture.

Les autorités locales devraient sensibiliser les parents afin de faire inscrire leurs enfants en 1ère année,

à les maintenir à l'école et ainsi dispenser un enseignement complet (3 cycles du primaire) sur tous les centres existants.

PREFECTURE DE GISENYI

GASEKE

Deux écoles sont en cours de déplacement, celle de Kabayego (012) et de Kinanira (001).

GICIYE

Le centre de Mwanze (013) écroulé il y a 3 ans est actuellement en reconstruction. Il apparaît cependant, à la vue des effectifs en 1980/81 qu'il eut été préférable de le maintenir fermé.

Le centre de Ruumba (010) est à maître unique, il serait opportun de le fermer, sa population pouvant se répartir sur les centres de Jomba (002) et Nkelima (017).

Le centre de Muiyanike (020) est à maître unique. Il serait avantageusement déplacé vers le secteur de Binembo actuellement dépourvu d'école. Le déplacement sera progressif, avec construction d'abord du 2e cycle à Karambi puis le 3e cycle et enfin du 1e cycle. D'autre part, ce centre dégonnera celui de Rambura (005) en commune Karago qui a 23 postes budgétaires.

KANAMA

L'école de Gihinga (008) déplacée vers un endroit plus adéquat pour dégonner le centre de Nyabinasi (001) en même temps que sa zone propre. Il est suggéré que les centres Kazu (009) et Nkuli (012) qui ne possèdent que le 1e cycle possèdent également deux autres cycles car ils sont situés dans une région montagneuse.

KARAGO

L'école à maître unique, Karenzo (008), sera supprimée après une étude préalable sur la destination des enfants.

KAYOVE

Les écoles situées sur les îles Bugarura (017) et Wawu (018) devraient assurer un recrutement biennal afin de permettre une scolarisation au moins sur les 2 premiers cycles. L'île de Wawu et son école (018) située à 13 km de l'île de Bugarura n'est pas représentée sur la carte de la commune de Kayove; elle sera reprise sur la carte de la préfecture de Gisenyi.

KIBILIRA

A Kibilira, il y a 5 écoles à maître unique: Ruboko (011), Gasura (014), Kirwa (015), Gihiliyi (019), Gahunga (020). Elles seront toutes placées en recrutement biennal. Si cela ne devait pas leur apporter une structure plus complète (1e et 2e cycle), elles devraient alors être supprimées.

MUTURA

Mutura est une commune qui bien qu'en altitude possède un relief plat. Les écoles de Mutovu (007) et Mugongo (011) devraient être supprimées car leur effectif s'étiolé.

NYAMYUMBA

Pas de commentaire.

RAMBA

L'école de Mutako (009) sera déplacée vers la zone habitée du secteur Bayi. Diverses écoles sont à maîtres uniques ou ne comprennent que le 1^{er} cycle. Elles devraient être à recrutement biennal. Ce sont les écoles de Rulimba (002), Gihonqa (010), Bayi (011), Kabingo (014).

RUBAVU

L'école de Gisa (006) à maître unique ne parvient pas à se développer, elle devrait être supprimée. Ses effectifs seront englobés par l'école de Shwemu (003) et Kiroji (001) en commune Nyamyumba.

RWERERE

Pas de commentaire.

SATINSYI

Deux centres sont en transfert:

- Celui de Ruhunga (015) afin de le placer au centre du secteur, près du bureau du secteur le long d'une route et lui donner le terrain nécessaire à son développement.

- Celui de Gatikabisi (016) qui sera placé au centre de la population à scolariser.

COMMUNES	!NBRE !D'ÉCOLES	!NBRE ÉCOLES !A STRUCTURES !COMPLETES	!NBRE DE !SECTEURS !ADMINISTRATIFS	!NBRE ÉCOLES !COMPLETES POUR !10 SECTEURS
RUBAVU	8	5	9	6
RWERERE	10	6	10	6
MUTURA	11	6	13	5
KANAMA	13	5	11	5
NYAMYUMBA	11	10	12	8
KAYOVE	17	10	15	7
PAMBA	14	5	8	6
KIBILIRA	17	11	12	9
SATINSYI	19	15	14	11
GASEKE	13	9	10	9
KARAGO	14	10	8	13
GICIYE	19	9	13	7
GISENYI	166	101	135	7

Le rayon de recrutement équivaut à 1,6 Km. Gisenyi possède plus de 12 écoles pour 10 secteurs administratifs donc chacun devrait disposer d'un centre complet. Les nouvelles constructions doivent être gérées pour consolider l'acquis.

PREFECTURE DE GITARAMA

BULINGA

Pas de commentaire.

KAYENZI

Le centre de Nkwali (012) est à maître unique, leur présence se justifie cependant à cause du relief mais il est nécessaire d'effectuer le recrutement biennal afin d'assurer aux enfants au moins le premier cycle.

Quant au centre de Gisizi (011) lui aussi à maître unique, situer à 2 km du centre de Kirwa (001) auquel il est relié par un sentier, sa présence ne se justifie pas.

KIGOMA

L'école Rwoga (012) reste depuis plusieurs années à maître unique; il serait plus rationnel de la déplacer vers le nord afin de satisfaire les besoins en éducation de la population des cellules Nyabisindu, Dumboo et Bushenzi.

Signalons la présence d'une école adventiste dans le secteur de Nwaa.

MASANGO

Il y a d'une part le centre de Rwoga (012) à maître unique, d'autre part le centre de Nyagatovu (011) qui est limité dans son extension par le terrain disponible; l'un et l'autre pourraient être supprimés et remplacés par un centre à placer à Nyagatovu qui

disposerait de 2,5 ha et serait mieux placée par rapport à la population à scolariser.

Notons également la présence d'une école adventiste.

MURINA

L'école de Kiyonza (007) devrait accroître son recrutement biennal ou être supprimée.

MUKINGI

L'école de Mbanda (006) qui était construite en deux places est en cours de transfert vers un endroit unique où se trouve l'atelier.

L'école de Rukinga (008) est en cours de transfert vers un endroit disposant du terrain nécessaire à son extension et plus accessible.

MURAMA

Pas de commentaires.

MUSAMBIRA

L'école de Duye (007) devrait être déplacée afin de se situer au centre de la population à desservir.

MUSHURATI

Pas de commentaires.

NTONGWE

Les deux centres de Nyagisozi (004) et Kareba (010) se trouvent proches l'un de l'autre, il apparaît préférable de supprimer l'un des deux. Le centre de Kareba sera de préférence conservé car en meilleur état.

Il est proposé également de supprimer le centre de Nyakabungo (006) surnuméraire afin de créer un centre plus au nord en secteur de Rubona dont la population est privé d'enseignement.

NYABIKENKE

Pas de commentaire.

NYAKABANDA

Pas de commentaire.

NYAMABUYE

Pas de commentaire.

RUNDA

Pas de commentaire.

RUTOBWE

Le centre de Manyana (000) à maître unique, est à intégrer dans le centre de Rutobwe (004).

Le centre de Kabere (012) également à maître unique, devra soit accroître son recrutement biennal, soit envisager sa disparition, la population scolaire étant alors répartie entre les centres de Rutobwe (004), Giko C (005), Giko P (014) et Bunyonga (010) en

commune de Kayenzi.

Pour l'accès à ce dernier endroit, il faudra envisager la construction d'un pont sur la rivière entre les deux communes.

TABA

L'école de Munoga (010) à maître unique sera supprimée et ses effectifs se répartiront entre Ngamba (005) et Masoque (015).

TAMBWE

Il faut envisager la création d'une école à l'est du secteur Mayunzwe afin d'en assurer la scolarisation.

COMMUNE	NBRE D'ECOLLES	NBRE ECOLES A STRUCTURES COMPLETES	NBRE DE SECTEURS ADMINISTRATIFS	NBRE ECOLES COMPLETES POUR 10 SECTEURS.
BULINGA	8	8	9	9
MUSHUBATI	20	8	13	6
NYABIKENKE	18	9	10	9
NYAKABANDA	15	7	11	6
KAYENZI	14	12	10	12
RUTOWE	11	8	8	10
RUNDA	9	8	7	11
TABA	14	11	9	12
MUKINGI	8	8	10	8
TAMBWE	8	8	8	10
KIGOMA	13	10	12	8
NTONGWE	14	11	13	8
MASANGO	13	11	11	10
MURAMA	10	10	9	11

NYAMABUYE	19	13	14	9
MUGINA	10	7	8	9
MUSAMBIRA	11	8	9	9
GITARAMA	215	157	171	9

Chaque école couvre en moyenne 10 km² soit 1,8 comme rayon de recrutement. Actuellement l'arrondissement dispose de la meilleure couverture du pays en centres complets et 40% des communes

possèdent en moyenne plus d'écoles que de secteurs. Sont-elles toutes réparties au bon endroit ?

PREFECTURE DE KIBUNGO

GIRENGA

L'école de Bahulire (011) a été déplacée de Rugenge à Rukoko afin de la situer au milieu de la population. Cependant le nom de l'école n'a pas changé ni son numéro de code.

KABARONDO

Dans le secteur Kabarondo, il est souhaitable de supprimer le centre de Kabarondo (001), dont les effectifs s'intégreront au centre tout proche de Cyinzivu (003).

Par contre, il est intéressant de créer 1 nouveau centre au nord de ce même

secteur. Ce nouveau centre sera placé près du bureau communal, d'un centre de négoce, d'une paroisse et au milieu d'une zone fort peuplée.

KAYONZA

Le centre de Mkondo (012), de formation récente (1981) doit faire un effort de recrutement afin d'assurer la formation d'une école complète.

KIGARAMA

Une école serait à créer à l'Est de la commune, dans la zone nouvellement habitée de Rushenyi.

L'école de Kabare (009) sera déplacée de quelques centaines de mètres afin de la placer sur un terrain suffisant à son extension. Il en est de même de l'école de Gasetsa (013), les constructions en matériaux durables sont en cours.

Enfin l'école de Kibaya (011) à maître unique sera supprimée, ses effectifs devraient se répartir entre Rubona (004) et Kabare (009).

MUGESERA

L'école de Shywa (008) est à maître unique et ne parvient pas à se développer à cause de la concurrence de Nyange (003), il est suggéré de la déplacer vers Kagashi pour recevoir les enfants des secteurs de Kagashi et Matongo.

MUHAZI

Il serait rationnel d'envisager la fusion de Mukarange Pr. (004) dans Mukarange Cath. (002) qui possèdent son atelier et est construit en matériel semi-durable. Ici se pose cependant le problème de l'antagonisme entre 2 confessions religieuses.

RUKORA

Pas de commentaires.

RUKIRA

L'école de Rugarama (10) devrait avoir recourt au recrutement biennal.

RUSUMO (3 cartes)

Dans le secteur Kigina à la limite des communes Rusumo et Rukara, il y a lieu de créer une école afin de scolariser les enfants de cette région nouvellement habitée et isolée de 7 km du centre le plus proche.

Des raisons identiques prévalent pour la création d'un centre au sud de la commune, dans le secteur Kigarama.

Le centre de Nyamiyaga (013) est en déplacement vers la paroisse Rusumo suite à la construction de bâtiments à cet endroit et au déplacement de Kabare (004) vers l'est.

L'école de Kabare (004) sera divisée en 2 centres Kabare I et Kabare II. L'école du Paysannat L (011) a été supprimée, sa population s'étant déplacée vers le village Rushanga, suite à la sécheresse.

Notons la présence d'une école méthodiste dans le secteur Kankobwa.

RUTONDE

Pas de commentaire.

SAKE

Pas de commentaire.

COMMUNES	!NBRE !ECOLE	!NBRE ECOLES !A STRUCTURE !COMPLETE	!NBRE DE !SECTEURS !ADMINISTRATIFS	!NBRE !ECOLE !COMPLETES !POUR 10 !SECTEURS	!RAYON MOYEN !DE RECRU- !TEMENT PAR !ECOLE (KM)
MUGESERA	8	6	15	4	2,4
SAKE	7	5	13	4	2,6
RUKIRA	10	9	10	9	2,8
RUSUMO	12	10	10	10	4,6
MUHAZI	10	9	12	8	1,7
RUTONDE	9	6	9	7	1,8
KABARONDO	8	3	12	2	2,5
KAYONZA	10	5	8	6	2,5
KIGARAMA	12	10	11	9	2,7
RUKARA	16	17	8	9	2,3
BIRENGA	11	9	12	8	
KIBUNGO	113	79	120	6	2,7

La distance moyenne logis-école est la plus longue de tout le pays.

La raison en est que certaines régions sont encore en voie de peuplement et ne sont pas encore suffisamment pourvues d'infrastructures de base. Les vastes zones faiblement habitées expliquent ainsi le grand rayon de recrutement de la commune RUSUMO.

Le problème majeur de la préfecture reste la reconstruction de centres vétustes et non viables car la plupart des salles de classes sont très exiguës et en mauvais état.

PREFECTURE KIBUYE

BWAKIRA

Trois écoles ont été supprimées, celle de Rugabano (005) qui s'est fondue dans l'école de Karehe (011), celles de Rusenge (020) et de Kagoma (015) par leur effectif insuffisant. L'école de Mutima (016) à maître unique devrait fusionner avec l'école de Witongo (003) toute proche.

GISHYITA

Le centre de Bisesero (005) est en cours de déplacement de quelques centaines de mètres afin de jouir d'un terrain suffisant.

GISUVU

Il serait intéressant de créer une nouvelle école dans le secteur de Giko. Elle s'appellera Kamabuye et sera situé à 12 km du bureau communal. Elle desservira les enfants des cellules Cyita, Bisharara, Giko II, Rutiti, la cellule spécialisée de la scierie (P.P.F), Wisumo ainsi que la commune de Rwamatamu.

GITESI

L'école de Kiriha (003) a été supprimée en 1977, car en concurrence avec les écoles de Kibuye (006) et de Gatwano (018).

KIVUMU

L'école de Ndano a été fermée en 1974 par manque d'effectif.

L'école de Gasave (014) est en cours de déplacement à la fois pour laisser place à la mine d'étain en expansion et afin de permettre à cette école de disposer du terrain suffisant pour sa bonne activité.

De même le centre de Uganyana (010) est en cours de déplacement afin de lui assurer un terrain suffisant.

Le centre de Gitenga (013) reste à maître unique par manque d'effectif, son efficacité serait augmentée s'il pouvait être déplacé vers Ndano.

MABANZA

Deux écoles ont été supprimées :

-Rukanka (019) parce qu'en concurrence avec le centre de Bumba (021) mieux loti,

-Buzina (013) à cause de ses effectifs insuffisants, les enfants préférant une école de la commune Rutsiro.

L'école de Kanyamulinda (018) est une école à maître unique ne parvenant pas à évoluer; il serait souhaitable de la supprimer, les enfants pouvant se déplacer vers Nyarubuye (014), Bizu (006) ou vers une école de la commune Gitesi.

MWENDO

Les centres de Kibari (013) et de Kiraga (014) sont distants de 1 km et se font concurrence. Il est souhaitable de déplacer l'école de Kibari (013) vers le secteur de Rucuna qui est isolé de l'école de Nyamugwaga (013) et des écoles de la commune de Gisovu par une rivière, des écoles de Mukungu et de Rumumbu par des distances excessives. De plus, cette zone possède une centaine d'enfants en âge d'entrer en 1^{re} primaire.

RUTSIRO

L'école de Ruronde (013) est en cours de déplacement car à la fois ce centre manque de terrain et il est d'un accès difficile. De même, l'école de Mucaca (017) devrait être déplacée.

RWAMATAMI

L'école de Kilimbi (006) est en cours de transfert afin de disposer d'un terrain suffisant et se rapprocher des ateliers scolaires. L'école de Gacumbi (007) devrait de son côté chercher un endroit plus propice à son extension à proximité de son emplacement actuel à la fois parce que le terrain est insuffisant et parce que les effectifs sont trop faibles.

Il serait intéressant de déplacer

- _ le centre de Mahembe (015) vers Gabiro (013)
- _ le centre de Rusuzumiro (020) vers Viro (011)
- _ le centre de Butimbo (018) vers Bwerankoli (016) et Viro (011).

COMMUNES	OMBRE ECOLES	OMBRE ECOLES A STRUCTURE COMPLETE	OMBRE DE SECTEURS ADMINISTRATIFS	OMBRE ECOLES COMPLETES POUR 10 SECTEURS	RAYON MOYEN DE RECRUTEMENT PAR ECOLE (KM)
KIVUMU	16	9	11	8	1,7
BWAKIRA	22	15	11	14	1,5
MWENDO	21	11	11	10	1,5
GITESI	18	9	12	8	1,6
GISHYITA	10	6	8	8	1,6
GISOMU	14	6	10	6	1,8
MABANZA	19	9	14	6	1,6

RUTSIRO	18	9	13	7	1,8
RYAMATAMU	21	14	12	12	1,4
KIBUYE	159	88	101	9	1,6

Kibuye possède la meilleure couverture scolaire avec 10% des centres scolaires du pays, 8,5% des maîtres pour 7,3% de la population nationale scolarisable et 6,7% de la population totale (chiffres 1983/1984).

Kibuye et Gitarama possèdent le réseau le plus dense du pays avec 24% des centres, 22% des maîtres pour 20% de la population scolarisable totale.

Pour 100 secteurs, KIBUYE possède deux fois plus d'écoles que BUTARE pour une population de moitié inférieure.

Le relief montagneux a favorisé la multiplication de centres à premier cycle qu'il faut maintenir.

PREFECTURE DE KIGALI

BICUMBI

Il serait intéressant de créer un nouveau centre dans le secteur Rukoli. Compte tenu de la population de Bicumbi et de son étendue, à plus longue échéance, il sera nécessaire d'ouvrir un centre aux endroits suivants :

- Rwimbogo dans le secteur de Bihembe
- Rugarana dans le secteur de Murama.

RUTAMWA

L'école de Karana (001) est en cours de déplacement par manque de terrain autour du site actuel.

GASHORA (2 cartes)

Commune à immigration en cours. L'accroissement de la population peut être estimé à 14% environ dont 11% due à l'immigration.

La réouverture du centre de Mwendo (001) fermé en 1979 devrait être envisagée. Ce centre qui compte 6 classes devrait décharger Dihiro (012) et attirer les élèves installés sur les nouvelles parcelles. Dans le secteur administratif de Rwinye, il faudrait envisager l'ouverture d'un centre supplémentaire afin de réduire la distance à parcourir par les enfants de ce secteur.

GIKOMERO

Pas de commentaire.

GIKURO

Les centres de Ruhanga (007) et Gicaca (001) sont mal implantés car à l'extrémité du secteur Gicaca. Il est malheureusement difficile de les déplacer à cause du nombre important de classes que contiennent ces 2 écoles.

KANOMBE

Aucun commentaire.

KANZENZE

Population à forte immigration récente (6% par an entre 1978 et 1981) d'où la nécessité de créer 2 centres supplémentaires à

- Gicaca où un terrain est disponible. Le conseil de parents a d'autre part marqué son accord pour cette construction,

- Muyenzi où 3 locaux sont déjà en place. Ce centre déchargera les centres de Murana (013) et Mayange (011).

MBUGU

Pas de commentaire.

MUGAMBAZI

Trois écoles sont en voie de transfert: Kanyoni (001), Kayenzi (002), Kirwa (007).

MUSASA

Le centre de Congoli (010) devrait progressivement gonflé en déchargeant le centre de Ruli (003).

Le centre de Byerwa (008) éprouve des difficultés à se développer et reste depuis sa création un centre à maître unique à cause de Gikingo (005) plus prestigieux.

NGENDA

Le centre de Rutonde (006) est surchargé avec ses 20 postes budgétaires. Il est suggéré de créer une école au centre du secteur où existe actuellement 6 locaux. L'augmentation de la population est d'autre part fort importante dans cette commune notamment à cause de l'immigration récente.

NYARUGENGE

La commune urbaine de Nyarugenge connaît un taux d'immigration de l'ordre de 5%. De plus les terrains permettant l'extension ou la création d'écoles sont rares. Le plan d'urbanisation de la ville devrait en fait prévoir au moins la possibilité d'une implantation scolaire supplémentaire par secteur administratif.

Dans un proche avenir, deux centres sont à créer; l'un Cyahafi afin de décharger l'IEPA (001), l'autre à Kimisagara où la construction est en cours.

Enfin le centre de Kanuhoza (006) est actuellement en transfert afin de permettre son extension.

RUBUNGO

Par manque de terrain nécessaire à leur développement, 2 écoles devraient être déplacées, celle de Ndera (011) et celle de Rubungo

C. (006).

Le secteur de Karama se trouvera dès lors éloigné de tout centre scolaire d'où la nécessité d'y créer une école.

RUSHASHI

Le centre de Murambi (007), bien qu'à maître unique, sera maintenu car la distance à parcourir vers le centre de Munyana(004) serait trop importante pour les enfants à l'ouest du secteur Munazi.

RUTONGO

Aucun commentaire.

SHYORONGI

Aucun commentaire.

TARE

Aucun commentaire.

COMMUNES	NOMBRE ECOLES	NOMBRE ECOLES A STRUCTURES COMPLETES	NOMBRE DE SECTEURS ADMINISTRATIFS	NOMBRE ECOLES COMPLETES POUR 10 SECTEURS
KANOMBE	9	9	11	8
BUTAMBA	8	6	8	7
NYARUGENGE	14	12	13	9
GIKOMERO	10	10	10	10
RUBUNGO	13	13	10	13
BICUMBI	11	11	15	7

GIKORO	9	8	9	9
MUGAMBAZI	9	7	10	7
RUTONGO	11	9	9	10
MBOGO	9	6	8	7
SHYORONGI	9	8*	9	9
TARE	12	10	10	10
GASHORA	10	6	10	6
NGENDA	12	7	12	6
KANZENZE	14	12	14	9
MUSASA	9	6	10	6
RUSHASHI	9	5	10	5
KIGALI	178	145	178	8

Même si le rayon de recrutement par surface utile avoisine 2,3 kms, de différences importantes subsistent entre Rushashi et Rubungu dans la répartition d'écoles à structures complètes. Il faut noter la correspondance du nombre d'écoles et celui des secteurs. Cette concordance est-elle mise en pratique ?

Faut-il encore construire ou déplacer progressivement certaines écoles ?

*N.B. A Shyorongi tous les centres possèdent une structure complète.

PREFECTURE DE RUHENGERI

BUTARO

Pas de commentaire.

CYABINGO

Les deux petites écoles de Butare (011) et Rukore (007) devraient être fusionner afin de constituer un centre complet viable.

CYERU

Il faut s'attendre à une augmentation importante des enfants à scolariser dans les années à venir. Il faut donc envisager la création d'une école supplémentaire dans le secteur Rusanabuge.

Notons la présence d'une école adventiste au secteur de Kabona.

GATONDE

Présence d'une école adventiste dans le secteur Gatonde, en concurrence avec l'école de Gakenke (007).

KIDAHU

Après recensement de la population des 2 îles du lac Burera, il serait possible de créer une école destinée aux cellules de Birwa et Kirwa.

KIGOMBE

Notons l'existence de l'école primaire adventiste non agréée "Kalenzi" en secteur de Gashangiro.

KINIGI

L'étude de l'évolution de la population indique un apport important de population scolarisable pour les années à venir; environ une quarantaine de postes budgétaires sont à conférer à Kinigi si l'en souhaite atteindre les objectifs du IIIe plan. Il est proposé la création d'une école nouvelle dans le paysannat pyrèthre, dans le secteur de Kabwende.

MUKINGO

Les 2 écoles suivantes seraient à déplacer afin de les situer au milieu de la population qu'elles doivent desservir : Nyarubara (008) et Bilira (007). Une école est en cours de transfert; Rusambu (005). De plus le secteur Busogo possède une école adventiste non reconnue.

NDUSU

Il est indiqué de construire un nouveau centre dans le secteur de Muzo afin de décharger le centre de Janja I (004) sursaturé et diminuer le trajet à accomplir par les enfants de ce secteur.

NKULI

Deux écoles sont en transfert, l'école de Gasizi (004) et celle de Kanyove (003).

L'étude de l'évolution de la population scolarisable en 1936/87 indique une croissance importante des besoins en salle de classes qui passeront de 74 actuellement à 117. La création d'une école sera donc nécessaire dans ces années à venir; l'endroit sera fixé ultérieurement.

Notons la présence de 3 écoles non reconnues qui expliquent l'écart entre les besoins actuels (97 salles de classes) et le nombre de classes en fonctionnement.

NKUMBA

Deux écoles sont à déplacer, celle de Nyangwe (014) à 500 m de l'emplacement afin d'être mieux installée et l'école de Karuganda (007) qui sera placée au pied de la colline afin de la rendre plus accessible.

NYAKINAMA

Il existe 2 écoles dans le secteur Nyakinama; Nyakinama I (001) comprend les 2e et 3e cycles, Nyakinama II (002) avec le 1e cycle. Un regroupement de ces 2 écoles est en cours vers Nyakinama II et devrait être achevé avant la fin de l'année scolaire 83/84. Commune d'accès difficile, nous suggérons la création d'un centre dans le secteur de Rusanze.

Notons le mauvais emplacement du centre de Nkuruna (005) placé en sommet de colline et de celui de Rutoyi (006) en haute montagne, sans possibilité d'extension et excentrique par rapport à la commune.

NYAMUGALI

Une école (004) est en transfert, il est préférable qu'elle prenne le nom de l'endroit où elle se situe actuellement: Kiruli.

NYAMUTERA

L'école primaire de Gakoro (005) sera déplacée vers le bureau communal de Nyamutera . La construction de ce centre complet est actuellement en cours.

NYARUTOVU

L'école de Rwakirali (009), jadis supprimée, dispose actuellement de l'atelier scolaire, et de 6 classes britu + 1 classe bricuto. Il est proposé d'y transférer le centre de Cyintare (006) qui ne dispose pas du terrain nécessaire à son développement.

Notons la présence d'une école adventiste dans le secteur de Gihinga.

RUHONDO

Pas de commentaire.

COMMUNES	NBRE ECOLES	NBRE ECOLES A STRUCTURES COMPLETES	NBRE DE SECTEURS ADMINISTRATIFS	NBRE ECOLES COMPLETES POUR 10 SECTEURS
NKULI	8	7	10	7
MUKINGO	9	6	8	8
KINIGI	7	6	12	5
KIGOMBE	12	9	10	9
NYAMUTERA	7	6	8	8
NYAKINAMA	6	3	13	2

ANNEXE I

Taux d'encadrement dans l'enseignement primaire au Rwanda
en 1982/83.

Niveaux	Taux d'encadrement
1e Primaire	87,6
2e "	83,3
3e "	84,7
4e "	42,4
5e "	39,8
6e "	37,8
7e "	36,2
8e "	36,2

RUHONDO	7	7	10	7
NKUMBA	11	5	12	4
KIOHO	11	6	10	6
GATONDE	9	8	9	9
NDUSU	8	7	11	6
CYABINGO	11	7	15	5
NYARUTOWU	10	7	12	6
BUTARO	14	9	10	9
CYERU	12	9	15	6
NYAMUGALI	13	10	12	8
RUHENGARI	155	112	177	6

Avec un rayon de recrutement faible (1,7 km), la préfecture laisse entrevoir une distribution scolaire inégale allant de 3 centres complets pour 13 secteurs dans la commune Nyakinama à 14 écoles dont 9 complètes pour 10 secteurs en commune BUTARO.

ANNEXE II

Tableau du classement des communes selon l'accessibilité

des écoles.

Les communes ont été classées en 3 catégories:

Catégorie 1: Communes à relief fort accidenté nécessitant un nombre d'écoles plus élevé.

Catégorie 2: Communes à relief moyen par rapport au reste du pays.

Catégorie 3: Communes à relief moins accidenté que le reste du pays.

Le taux d'encadrement moyen en 1983/83 pour ces 3 catégories est de

53,0 pour la catégorie 1

55,0 pour la catégorie 2

56,6 pour la catégorie 3

Le taux d'encadrement moyen pour le pays est de 54,6. Tout autre facteur confondu, les communes de la catégorie 1 justifient un nombre d'enseignants de 2,9% plus élevé, les communes de la catégorie 2 un nombre d'enseignants de 0,7% moins élevé, les communes de la catégorie 3 un nombre d'enseignants de 3,7% moins élevé.

	! 1	! 2	! 3	!
BUTARE	!	!	!	!
	!	!	!	!
	!	!	!	!
Gishamvu	!	! x	!	!
Huye	!	! x	!	!
Kibaye	!	! x	!	!
Kigembe	!	! x	!	!
Maraba	!	! x	!	!
Mbazi	!	! x	!	!
Muganza	!	! x	!	!
Mugusa	!	! x	!	!
Muyaga	!	! x	!	!
Muyina	!	! x	!	!
Ndora	!	! x	!	!
Ngoma	!	! x	!	!
Ntyazo	!	! x	!	!
Nyabisindu	!	! x	!	!
Nyakizu(1)	! x	!	!	!
Nyaruhengeri	!	! x	!	!
Ruhushya	!	! x	!	!
Runyinya(1)	! x	!	!	!
Rusatira	!	! x	!	!
Shyamba	!	! x	!	!

(1) Les communes de Nyakizu et Runyinya sont dans la région du Plateau central, mais cette région est très vallonnée et est assimilable à une zone de montagne (partie sud de la crête zaire-nil).

BYUMBA

Buyoga	!	! x	!	!
Bwisiqe	! x	!	!	!
Cyumba	! x	!	!	!
Cyungo	!	! x	!	!
Giti	!	! x	!	!
Gituza	!	!	! x	!
Kibali	! x	!	!	!
Kinyami	!	! x	!	!
Kivuye	! x	!	!	!
Kiyombe	! x	!	!	!
Muhuna	!	!	! x	!
Mukarange	! x	!	!	!
Muranbi	!	!	! x	!
Muvumba(2)	! x	!	!	!
Ngarama	!	!	! x	!
Rutare	!	! x	!	!
Tumba(2)	!	! x	!	!

(2) La commune Muvumba connaît tous les reliefs présents au Rwanda, passant d'une région montagneuse à l'extrême sud-ouest à un relief plat dans toute la moitié nord-est peu habitée (région de ranches). Malgré un fort vallonnement, cette partie peut être considéré comme d'un relief moyen malgré ces 2.000 m. Même chose pour TUMBA avec alternance de montagne et plateaux d'altitude.

CYANGUGU	!	!	!	!
	!	!	!	!
Bugarama	!	!	! x	!
Cyimbogo	?	! x	!	!
Gafunzo	!	! x	!	!
Gatara(3)	! x	!	!	!
Gishoma	!	! x	!	!
Gisuma	!	! x	!	!
Kagano	!	! x	!	!
Kamembe	!	! x	!	!
Karengera(3)	! x	!	!	!
Kirambo (3)	! x	!	!	!
Nyakabuye	!	! x	!	!

(3) Les trois communes GATARE, KARENGERA et KIRAMBO se trouvent sur les contreforts ouest de la crête Zaire-Nil et, avec une population clairsemée (par rapport au reste du pays), se comportent comme des régions montagneuses au niveau de l'offre éducative.

G) KONGORO	!	!	!	!
	!	!	!	!
Karama	!	! x	!	!
Karanbo	!	! x	!	!
Kinyamakara	!	! x	!	!
Kivu	! x	!	!	!
Mubuga	!	! x	!	!
Mudasomwa	! x	!	!	!
Muko	! x	!	!	!

Musange	!	! x	!	!
Musebeya	! x	!	!	!
Nshili	! x	!	!	!
Nyamagabe	!	! x	!	!
Rukondo	!	! x	!	!
Rwami ko	!	! x	!	!
GISENYI	!	!	!	!
	!	!	!	!
Gaseke	! x	!	!	!
Gicive	! x	!	!	!
Kanama	! x	!	!	!
Karago	! x	!	!	!
Kayove	!	! x	!	!
Kibilira	! x	!	!	!
Mutura(4)	!	!	! x	!
Nyanyumba	!	! x	!	!
Ramba	! x	!	!	!
Rubavu	!	! x	!	!
Rwerere(4)	!	!	! x	!
Satinyi	! x	!	!	!

(4)RWERERE et MUTURA font partie de la 3e catégorie car, bien que situés en altitude, le terrain y est plat(plateau d'altitude).

GITARAMA	!	!	!	!
	!	!	!	!
Bulinga	! x	!	!	!
Kayenzi	!	! x	!	!

Kigoma	!	! x	!	!
Masango	!	! x	!	!
Mugina	!	! x	!	!
Mukingi	!	! x	!	!
Murama	!	! x	!	!
Musambira	!	! x	!	!
Mushubati	!	! x	!	!
Ntongwe	!	! x	!	!
Nyabikenke	! x	!	!	!
Nyakabanda	! x	!	!	!
Nyamabuye	!	! x	!	!
Runda	!	! x	!	!
Rutobwe	!	! x	!	!
Taba	!	! x	!	!
Tambwe	!	! x	!	!
KIBUNGO	!	!	!	!
Bironga	!	! x	!	!
Kabarondo	!	! x	!	!
Kayanza	!	! x	!	!
Kigarama	!	! x	!	!
Mugesera	!	!	! x	!
Muhazi	!	! x	!	!
Rukana	!	! x	!	!
Rukira	!	! x	!	!
Rusumo	!	! x	!	!
Rutonde	!	! x	!	!
Sake	!	!	! x	!

KIBUYE	!	!	!	!
	!	!	!	!
Rwakira	!	! x	!	!
Gishyita	!	! x	!	!
Gisovu	! x	!	!	!
Gitesi	!	! x	!	!
Kivumu	! x	!	!	!
Mabanza	!	! x	!	!
Mvendo	! x	!	!	!
Rutsiro	! x	!	!	!
Rwanatamu	! x	!	!	!
KIGALI	!	!	!	!
	!	!	!	!
Bicumbi	!	! x	!	!
Butamwa	!	! x	!	!
Gashora	!	!	! x	!
Gikomero	!	! x	!	!
Gikoro	!	! x	!	!
Karombe	!	! x	!	!
Kanzenze	!	!	! x	!
Mbogo	!	! x	!	!
Mugumbazi	!	! x	!	!
Musasa (5)	! x	!	!	!
Ngenda	!	!	! x	!
Nyarugenge	!	! x	!	!
Rubungo	!	! x	!	!
Rushashi	!	! x	!	!
Rutongqo	!	! x	!	!
Shyamba (5)	! x	!	!	!
Tare (5)	! x	!	!	!

(5) Le relief des trois communes MUSASA, SHYORONGI et TARE est fort accidenté avec des vallées profondes et encaissées; les collines sont allongées et constituent en fait des bandes parallèles SE-NW. Au point de vue offre éducative uniquement, il faut considérer ces communes comme montagneuses.

RUHENGERRI	!	!	!	!
	!	!	!	!
Butaro	! x	!	!	!
Cyabingo	!	! x	!	!
Cyeru	! x	!	!	!
Gatonde	! x	!	!	!
Kidaho	! x	!	!	!
Kigombe (6)	!	!	! x	!
Kinigi (6)	!	!	! x	!
Mukingo (6)	!	!	! x	!
Ndusu	! x	!	!	!
Nkuli	! x	!	!	!
Nkumba	! x	!	!	!
Nyakinama	!	! x	!	!
Nyamugali	! x	!	!	!
Nyamutera	!	! x	!	!
Nyarutovu	! x	!	!	!
Ruhondo	! x	!	!	!

(6) Certaines communes d'altitude de Ruhengeri peuvent être assimilée à des communes en terrain plat car il n'y a pas d'obstacle de relief au déplacement des élèves.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
I. SITUATION ACTUELLE DE L'ENSEIGNEMENT AU RWANDA	2
II. ROLE DE LA CARTE SCOLAIRE	3
1. Choisir l'emplacement des centres adéquats	3
2. Rationaliser la distribution du réseau scolaire	4
3. Tendre au complément des structures	6
III. LIMITES DU TRAVAIL	8
IV. HYPOTHESES DE TRAVAIL	9
V. METHODOLOGIE	11
1. Détermination des taux d'abandon et de redoublement à appliquer	11
2. Détermination du nombre de nouveaux admis en première primaire au cours de III ^e plan quinquennal	12
3. Utilisation du diagramme de flux	12
4. Calcul des besoins en enseignants	12
5. Mise à jour de la carte scolaire des communes	15
6. Proposition pour le III ^e plan quinquennal	15
VI. PROBLEMES PARTICULIERS RENCONTRES LORS DE L'ELABORATION	

DE LA CARTE SCOLAIRE	17
VII. RESULTATS OBTENUS	21
Préfecture de Butare	21
Préfecture de Byumba	27
Préfecture de Cyangugu	32
Préfecture de Gikongoro	36
Préfecture de Gisenyi	41
Préfecture de Gitarama	45
Préfecture de Kibungo	46
Préfecture de Kibuye	55
Préfecture de Kigali	59
Préfecture de Ruhengeri	64

ANNEXE I : Taux d'encadrement dans l'enseignement primaire au Rwanda

ANNEXE II : Tableau du classement des communes selon l'accessibilité des écoles.